

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 6 juillet 2015.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de l'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 6 juillet 2015 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5;  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette séance ordinaire:

Mme Lucie Flamand, secrétaire-trésorière adjointe.

Est absent:

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

## **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin et de la séance spéciale du 15 juin 2015;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Prise de décision – Projet Éolien;
- 8.0 Résolution concernant les modifications à être apportées au contrat pour travaux de rénovations d'un édifice municipal désigné comme étant l'ancienne Église de L'Ascension-de-Notre-Seigneur;
- 9.0 Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III
- 10.0 Renouvellement du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour l'exercice financier 2015/2016;
- 11.0 Inscription au programme de conteneurs de chasse pour 2015 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- 12.0 Appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité;
- 13.0 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal;

- 14.0 Octroi de subvention à divers organismes;
- 15.0 Rapport mensuel du maire;
- 16.0 Affaires nouvelles:
  - 16.01 Remerciement à M. Jean-Maurice Bilodeau
  - 16.02
  - 16.03
- 17.0 Période de questions des citoyens;
- 18.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de  
bienvenue  
et prière

#### **MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, récite la prière d'usage et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et  
adoption de  
l'ordre du jour

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

#### **R. 2015-113**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le la secrétaire-trésorière adjointe après avoir ajouté le sujet suivant à l'item « Affaires nouvelles » :

16.01 Remerciement à M. Jean-Maurice Bilodeau

De laisser ouvert ledit item "Affaires nouvelles".

**Adoptée**

Approbaton  
des minutes  
de la séance  
ordinaire du  
1<sup>er</sup> juin 2015  
et de la séance  
spéciale du 15  
juin 2015

#### **APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 15 JUIN 2015**

#### **R. 2015-114**

#### **APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 15 JUIN 2015**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin et de la séance spéciale du 15 juin 2015 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

Approbation  
des comptes  
pour la période  
du 1<sup>er</sup> au 30  
juin 2015

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 30 JUIN 2015**

**R. 2015-115**

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 30 JUIN 2015**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015 au montant de 175 521.86 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015 au montant de 104 307.49 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 175 521.86 \$.

**Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2015-115.

Signé, ce 6 juillet 2015.

---

Lucie Flamand,  
Secrétaire-trésorier adjointe

Lecture de la  
correspon-  
dance

### **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE.**

- 1.0 Reçu le 1<sup>er</sup> juin 2015, de Monsieur André Paradis, Préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, le dépôt du Plan de développement agroalimentaire révisé de la MRC de Lac Saint-Jean-Est. Cette nouvelle vision mise donc sur le développement des ressources humaines et la création de valeur au cœur de l'occupation dynamique et durable du territoire.
- 2.0 Reçu le 5 juin 2015, de M. René Pearson, Président de la Fondation des œuvres du Havre de l'Hospitalité, une lettre de remerciement pour notre contribution financière à l'occasion de la Campagne de financement 2015.
- 3.0 Reçu le 9 juin 2015, de M. Pascal d'Astous, Conseiller politique au cabinet du Ministre de l'Économie, de l'innovation et des Exportations, un accusé de réception de notre résolution sur l'impact des actions prises à l'encontre d'entreprises de production.

- 4.0 Reçu le 10 juin 2015, de Monsieur André Arseneault, Consultant technique maîtrise végétation, Groupe conseil Nutshimit-Nippour pour Rio Tinto Alcan, une correspondance nous informant qu'Énergie électrique procèdera au contrôle de la végétation dans l'emprise des Lignes 61-62 partant du Poste 345 kV de Delisle Alma jusqu'au pylône 258 au sud de la Rivière Péribonka
- 5.0 Reçu le 12 juin 2015, de Monsieur Jean-Rock Larouche, Conseiller syndical, CSD, représentant le Syndicat des salariés de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, une correspondance nous informant que la partie syndicale est disposée à entreprendre les négociations afin de conclure une nouvelle convention collective.
- 6.0 Reçu le 17 juin 2015, de Monsieur Pierre Moreau, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et Madame Francine Charbonneau, Ministre de la Famille, une correspondance nous informant que le Projet de réaménagement du centre multifonctionnel est admissible à une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînées (PIQM-MADA)
- 7.0 Reçu le 19 juin 2015, de Monsieur Nicolas Mainville, porte-parole de Greenpeace-Québec, responsable de la campagne forêt, un accusé de réception de notre résolution intitulée « Demande à Greenpeace - Impacts des actions prises à l'encontre des entreprises de production ».
- 8.0 Reçu le 25 juin 2015, de Monsieur Jean-François Bellemare, Ingénieur de la Direction générale des infrastructures MAMOT. Une correspondance faisant état de l'acceptation de notre réclamation finale du Projet d'aménagement du centre internet - Volet aîné dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité.
- 9.0 Reçu le 25 juin 2015, de Monsieur Laurent Lessard, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, un accusé de réception de notre résolution R. 2015-081 demandant à Greenpeace de prendre conscience des impacts de ses actions de boycottage sur les travailleurs forestiers, leurs familles et les régions qui vivent du secteur forestier.

Rapport des comités

## **RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Prise de décision –  
Projet Éolien

## **PRISE DE DÉCISION – PROJET ÉOLIEN**

### **R. 2015-116**

## **PRISE DE DÉCISION – PROJET ÉOLIEN**

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur se positionne contre la proposition d'investissement de la MRC de Lac Saint-Jean-Est dans le cadre du développement et de la construction du projet éolienne Belle-Rivière.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Résolution  
concernant les  
modifications à  
être apportées  
au contrat pour  
travaux de  
rénovations  
d'un édifice  
municipal  
désigné comme  
étant l'ancienne  
Église de  
L'Ascension-  
de-Notre-  
Seigneur

**RÉSOLUTION CONCERNANT LES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES  
AU CONTRAT POUR TRAVAUX DE RÉNOVATIONS D'UN ÉDIFICE  
MUNICIPAL DÉSIGNÉ COMME ÉTANT L'ANCIENNE ÉGLISE DE  
L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR**

**R. 2015-117**

**RÉSOLUTION CONCERNANT LES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES  
AU CONTRAT POUR TRAVAUX DE RÉNOVATIONS D'UN ÉDIFICE  
MUNICIPAL DÉSIGNÉ COMME ÉTANT L'ANCIENNE ÉGLISE DE  
L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR**

ATTENDU que le 25 février 2015, la municipalité a acquis de la Fabrique de la Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur l'Église implantée sur le territoire municipal.

ATTENDU que ledit édifice doit être réaménagé et modifié pour en faire un centre multifonctionnel.

ATTENDU que le 11 mars 2015, la municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'exécution desdits travaux d'aménagement, de réfection et de rénovation dudit immeuble.

ATTENDU que le 15 juin 2015, la municipalité a accepté la soumission de Les Entreprises de Construction Guy Bonneau Ltée comme étant la plus basse soumission conforme pour un montant de 1 392 190 \$, taxes incluses.

ATTENDU que suite à des discussions et interventions de différentes personnes impliquées dans le dossier, il s'avère que certains travaux prévus au devis seraient maintenant inutiles.

ATTENDU que le devis ayant fait l'objet de l'appel d'offres prévoit la possibilité pour la municipalité de modifier ou de ne pas faire effectuer certains travaux décrits au devis.

ATTENDU que la municipalité désire que les travaux suivants prévus au devis ne soient pas exécutés par l'entrepreneur chargé des travaux, soit :

- Élimination de la fourniture et installation des armoires-vestiaires métalliques;
- Réduction de la largeur de la retombée de plafond en gypse au dessus de la scène;
- Crédit pour les 8 rideaux de scènes latéraux ;
- Modification de l'éclairage extérieur et des raccordements de courant faible;

ATTENDU que les travaux amputés du contrat à être exécutés par Les Entreprises de Construction Guy Bonneau Ltée ont pour conséquence de diminuer le montant du contrat d'une somme de 10 485 \$, plus taxes.

ATTENDU que l'entrepreneur chargé des travaux a été informé et est d'accord avec les modifications requises de la municipalité;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

1. Le contrat accordé à Les Entreprises de Construction Guy Bonneau Ltée pour l'exécution des travaux de rénovation et de transformation de l'Église de L'Ascension-de-Notre-Seigneur en centre multifonctionnel pour une somme de 1 392 190 \$, taxes incluses soit modifié de manière à ce que certains travaux à être exécutés soient amputés, lesquels sont décrits comme suit :
  - Élimination de la fourniture et installation des armoires-vestiaires métalliques;
  - Réduction de la largeur de la retombée de plafond en gypse au dessus de la scène;
  - Crédit pour les 8 rideaux de scènes latéraux ;
  - Modification de l'éclairage extérieur et des raccordements de courant faible;
 représentant une somme de 10 485 \$, plus taxes, à être diminuée du coût dudit contrat.
2. Que M. Louis Ouellet, maire, et M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier, soient mandatés pour signer avec l'entrepreneur Les Entreprises de construction Guy Bonneau Ltée chargé de l'exécution des travaux un avenant audit contrat en regard de la nature des travaux et du coût du contrat par rapport au contrat initial.
3. Que copie de la présente résolution soit acheminée à les Entreprises de construction Guy Bonneau Ltée, entrepreneur ayant obtenu le contrat pour l'exécution des travaux visés par la présente résolution.

**Adoptée**

Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III

**RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III**

**R. 2015-118**

**RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III**

ATTENDU que suite à la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité-de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue le 6 juillet 2015;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur autorise la présentation du projet de rénovation de l'aréna municipal au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur désigne Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionnée ci-dessus.

**Adoptée**

Renouvellement du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour l'exercice financier 2015/2016

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015/2016**

**R. 2015-119**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015/2016**

ATTENDU les dispositions de l'article 1.5 du cahier de charges pour l'entretien des chemins municipaux;

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur avise l'entreprise 9217-9431 Québec Inc., Terrassement Belleau que son contrat est renouvelé, soit hiver 2015-2016 aux conditions de la soumission, soit un montant de 144 000\$, taxes incluses.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2015-119.

Signé, ce 6 juillet 2015.

---

Lucie Flamand,  
secrétaire-trésorière adjointe

Inscription au programme de conteneurs de chasse pour 2015 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

**INSCRIPTION AU PROGRAMME DE CONTENEURS DE CHASSE POUR 2015 DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN**

**R. 2015-120**

**INSCRIPTION AU PROGRAMME DE CONTENEURS DE CHASSE POUR 2015 DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN**

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Madame la conseillère Nathalie Larouche, que la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur adhère au Programme de conteneurs de chasse 2015 de la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Appui à  
l'agriculture  
pour le  
maintien de  
la gestion de  
l'offre dans  
son intégralité

**APPUI À L'AGRICULTURE POUR LE MAINTIEN DE LA GESTION DE  
L'OFFRE DANS SON INTÉGRALITÉ**

**R. 2015-121**

**APPUI À L'AGRICULTURE POUR LE MAINTIEN DE LA GESTION DE  
L'OFFRE DANS SON INTÉGRALITÉ**

ATTENDU qu'au Saguenay Lac-Saint-Jean, il y a 324 entreprises laitières qui génèrent près de 2 518 emplois directs, 12 usines de transformation qui génèrent 985 emplois permanents, ce qui représente près de 124 M \$ en activités économiques en plus d'amener une contribution financière de 250 M \$ de la filière laitière au P.I.B;

ATTENDU que quatre des cinq secteurs de production sous gestion de l'offre sont présents dans la région soit, les œufs de consommation, les œufs d'incubation, le lait et le poulet;

ATTENDU que l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

ATTENDU que les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

ATTENDU qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

ATTENDU que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus juste au monde, que le consommateur de gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées, voire même appelées à disparaître;

ATTENDU que les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

ATTENDU que l'importance de mobilisé l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix au producteurs) sans accès supplémentaires à notre marché;

ATTENDU que les inquiétudes exprimées par les représentants de l'Union des Producteurs Agricoles sur ces modifications possibles au système de gestion de l'offre;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nelly Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur appuie l'Union des Producteurs Agricoles et fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stéphane Harper afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

**Adoptée**



Subvention  
accordée pour  
l'amélioration  
du réseau  
routier  
municipal

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER  
MUNICIPAL**

**R. 2015-122**

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER  
MUNICIPAL**

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a reçu une confirmation d'une subvention de 11 000 \$ de Monsieur Alexandre Cloutier, Député de Lac Saint-Jean-Est dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU les dispositions de l'article deux (2) de la Loi sur les travaux municipaux;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration de la chaussée dans le Rang 7 Ouest.

Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses, ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Que lesdits travaux soient exécutés et que ceux-ci soient financés à même la subvention mentionnée dans le préambule de la présente résolution et au besoin à même les fonds généraux non autrement appropriés.

**Adoptée**

Octroi de  
subventions  
à divers  
organismes

**OCTROI DE SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES**

**R.2015-123**

**OCTROI DE SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES**

ATTENDU que la municipalité a reçu deux (2) demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à ces demandes;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De verser la subvention à:

Symposium de peinture de L'Ascension : 500 \$

Opération Wixx 100 \$

**Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2015-123.

Signé, ce 6 juillet 2015.

---

Lucie Flamand,  
secrétaire-trésorière adjointe

Rapport  
mensuel  
du maire

### **RAPPORT MENSUEL DU MAIRE**

Monsieur le maire fournit l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires  
nouvelles

### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **16.01 Remerciement à M. Jean-Maurice Bilodeau**

#### **R. 2015-124**

#### **REMERCIEMENT À M. JEAN-MAURICE BILODEAU**

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal vote une motion de remerciement à Monsieur Jean-Maurice Bilodeau, qui depuis le 3 juillet 2015 est officiellement en retraite après plus de 17 années de service principalement comme concierge au sein de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Période de  
questions des  
citoyens

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de  
la séance  
ordinaire

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**R. 2015-125**

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance ordinaire à 21h05.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET, maire

---

LUCIE FLAMAND,  
secrétaire-trésorière adjointe